



La future rue du Port vue depuis l'angle avec la rue Charles Michels

Édito

## Gare/Confluence : un projet d'envergure

**N**ous nous sommes engagés à favoriser et accompagner la requalification du quartier Gare/Confluence. Sa desserte actuelle et future, l'axe que représentent la Seine et le canal, font de ce quartier l'un des lieux stratégiques du territoire. Il représente un potentiel significatif de qualité de vie, de développement économique durable, de construction de logements.

Si les questions du quotidien, comme la propreté et la sécurité, doivent être traitées de façon efficace et régulière par l'intervention publique pour améliorer les conditions de vie des Dionysiens, nous poursuivons, dans les mois à venir, la concertation avec vous pour la concrétisation de projets à plus long terme. Le quartier Gare/Confluence possède un formidable potentiel, tant sur le plan urbain que sur le plan de la desserte par les transports en commun.

C'est pourquoi il fait l'objet d'un vaste projet de renouvellement urbain dont les principaux objectifs sont de résorber l'habitat insalubre et construire des logements neufs dont 30 % de logements sociaux ainsi qu'améliorer les transports avec le prolongement du tramway T1, la réalisation du Tram'Y, la rénovation du pôle Gare et la piétonisation. Nous travaillons également à la création d'une ZAC (zone d'aménagement concertée) sur la friche située au nord de la rue du Port (ancien terrain Alstom) et sur un périmètre au sud de cette même rue, ce qui devrait faciliter l'aménagement de ces terrains et la construction de logements et de bureaux.

Nous voulons créer, dans ce périmètre, un vrai quartier de ville, dont la qualité environnementale sera affirmée, qui assurera la mixité sociale et intégrera aussi bien des logements que des commerces, des activités tertiaires et des espaces verts. Vous trouverez dans ce document les détails de ce projet d'aménagement qui devrait changer, à terme, l'image de cette entrée de ville.

### sommaire

Un nouvel horizon pour le quartier Gare/Confluence  
**p.2**

Les 8 priorités  
**p.3**

Ce qui va changer dans le quartier Gare/Confluence  
**p.4-5**

Les étapes de la transformation du quartier  
**p.6**

De nouveaux moyens pour la propreté et le cadre de vie  
**p.7**

La fermeture de la rue du Port  
**p.8**



**Didier Paillard,**  
maire de Saint-Denis,  
vice-président de  
Plaine Commune



**Patrick Braouezec,**  
président de  
Plaine Commune,  
député

# Un nouvel horizon pour le quartier Gare/Confluence

Quartier ancien situé entre la Seine et le canal, le secteur de la gare de Saint-Denis connaît de nombreuses difficultés : forte fréquentation liée à la gare SNCF qui accueille chaque jour plus de 60 000 voyageurs, transit important de véhicules, espaces publics dégradés, nombreux immeubles insalubres, présence de friches industrielles. Tous ces éléments contribuent à la dégradation du cadre de vie des habitants du quartier et génèrent des difficultés de fonction-

nement, de gestion et de tranquillité publique. Ce constat, largement partagé, a conduit Plaine Commune et la ville à mettre en œuvre un projet de transformation et de requalification du quartier qui s'articule autour de 8 objectifs.

Ces huit objectifs constituent les orientations et les priorités que la ville et Plaine Commune souhaite décliner dans les différents projets de transformation et d'aménagement du quartier.



La rue du Port réaménagée suite au prolongement de la ligne de tramway T1. À droite, le futur parvis ouest de la gare

## Les partenaires

Le projet d'aménagement Gare/Confluence porté par la communauté d'agglomération Plaine Commune et la ville de Saint-Denis est élaboré avec un grand nombre de partenaires. Des partenaires institutionnels d'abord comme la RATP, la SNCF, RFF (Réseau ferré de France), le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, la Région Ile-de-France, le STIF, la ville de L'Île-Saint-Denis.

Des partenaires économiques ou propriétaires fonciers : le groupe immobilier Brémond, Caprim, la SEM Plaine Commune Développement.

# les 8 priorités

## 1 → Résorber l'habitat insalubre

Priorités de Plaine Commune et de la ville de Saint-Denis, la résorption de l'habitat insalubre et le maintien de la mixité sociale sont au cœur du projet Gare/Confluence. Plusieurs programmes de réhabilitation et de renouvellement du bâti sont prévus en particulier dans le secteur Brise Echaldas, ainsi que rue du Port et rue Charles Michels. Ce n'est pas moins de 18 millions d'euros qui seront investis dans ce vaste programme de résorption de l'habitat insalubre.

## 2 → S'inscrire dans une démarche de développement durable

Les projets devront être exemplaires sur le plan environnemental. Toutes les constructions respecteront les normes « Haute Qualité Environnementale » (bâtiments peu consommateurs en énergie, utilisation de matériaux durables, construction privilégiant les filières peu polluantes pour le chauffage et la production d'eau chaude...). Il s'agira également de réduire au maximum les nuisances comme la pollution atmosphérique et le bruit. Par ailleurs, afin de créer un véritable quartier de vie, le projet s'attachera à faire cohabiter les logements et les bureaux.

## 3 → Réaliser des équipements de proximité

Pour renforcer l'offre de services dans le quartier et accompagner son développement, des équipements publics seront réalisés (groupe scolaire, crèche, aires de jeux pour les enfants et les adolescents...). De même, l'offre commerciale du quartier sera maintenue, voire améliorée (création d'espaces commerciaux de proximité).

## 4 → Renforcer le lien social et proposer des animations pour tous

Renforcer le lien social est également une priorité du projet. Il s'agit de :

- construire avec les habitants un projet d'animation accompagnant la transformation,
- construire un projet culturel associant création artistique et participation des publics,
- faire connaître et préserver le patrimoine (Maison Coignet par exemple)
- valoriser la dimension touristique du quartier (canal, bords de Seine)

## 5 → Renforcer l'offre de transports en commun

Avec le prolongement de la ligne T1 du tramway, la création du Tram'Y, la rénovation de la gare et de ses espaces extérieurs, l'offre de transports se trouvera améliorée. Si on ajoute à cela la restructuration du réseau de bus, le développement des itinéraires cyclables, la mise en place d'un parc de stationnement vélos et l'arrivée des vélos en libre service « Velcom », les modes de déplacements alternatifs à la voiture seront largement renforcés.

## 6 → Favoriser le déplacement des piétons

L'arrivée des tramways va entraîner de nombreuses modifications dans les déplacements à l'intérieur du quartier. La priorité sera donnée aux piétons et aux circulations douces. Dans le cadre des travaux de prolongation du tramway T1, la fermeture définitive de la rue du Port à la circulation est prévue pour avril 2009, ce qui devrait réduire sensiblement la circulation de transit dans le quartier. A terme, l'espace réservé aux piétons sera plus important et permettra de réorganiser la circulation automobile ainsi que le stationnement, en veillant à répondre aux besoins des riverains et des commerçants.

## 7 → Redonner une place plus importante à la Seine et au canal

Le canal et la Seine marquent de leur empreinte le quartier. Redonner à ces deux voies d'eau toute leur place et prendre en compte leur dimension paysagère est essentiel à la réussite du projet. La mise en valeur de ces éléments naturels devrait encourager l'ensemble des acteurs des projets de construction à s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement.











## 8 → Les habitants au cœur du projet

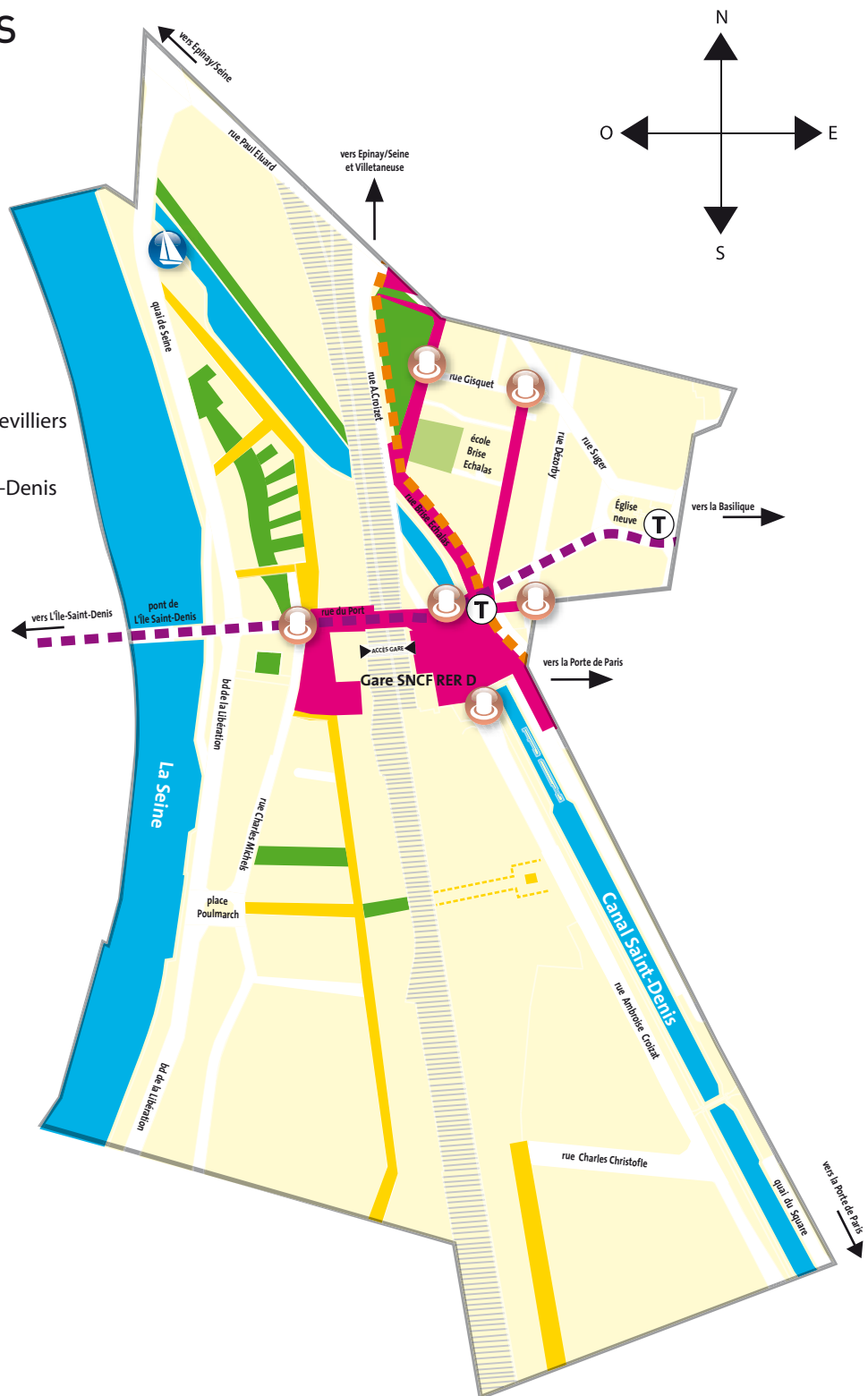
Un projet d'une telle envergure ne peut aboutir sans une véritable concertation avec la population. Les habitants seront invités à participer à la réflexion et consultés aussi bien sur les questions relevant de la vie quotidienne (propreté, éclairage...) que sur le programme de renouvellement urbain du quartier. Pour faciliter les échanges, plusieurs instances de concertation sont créées :

- des réunions de travail thématiques avec, pour objectif, l'élaboration de propositions pour améliorer la vie du quartier.
- des réunions de démarche quartier qui rassemblent les habitants, les élus et agents de la ville et de Plaine Commune.
- des rencontres avec les usagers de la gare.
- des Assises de la Gare/Confluence pour rendre compte des avancées sur les projets, pour mettre en débat certains points, pour recueillir les avis, les propositions et interpeller les élus.

# Ce qui va **changer** dans le qu

## AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

-  Ligne T1 (prolongement jusqu'à Asnières-Gennevilliers en passant par L'Île-Saint-Denis)
-  Ligne de tramway Tram'y (reliant Saint-Denis à Épinay-sur-Seine et Villetaneuse)
-  Chemin de fer
-  Aménagement d'une allée piétonne
-  Création de nouvelles rues
-  Aménagement des parvis et des rues (espaces à accès réglementé)
-  Bornes d'accès
-  Espaces verts / Espaces jeux
-  Port de plaisance
-  Arrêts existants du tramway T1





# Les étapes de la transformation du quartier

## 1 - Début 2009 - fin 2011

- Travaux de prolongement de la ligne de tramway T1 vers L'Île-Saint-Denis et Asnières-Gennevilliers (mise en service : début 2012)

## 2 - A partir d'avril 2009

- Fermeture à la circulation automobile de la portion de la rue du Port comprise entre les rues Brise Echaldas et Charles Michels et suppression du parking extérieur situé sur le parvis de la gare (voir page 8)

## 3 - Avril 2009 à mi 2011

- Mise en sens unique de la rue Méchin à L'Île-Saint-Denis

## 4 - Avril 2009 à mars 2010

- Travaux d'aménagement de la RN 14 (rue de la Briche) avec la mise à double sens de la voie sur berge

## 5 - Mai 2009 à mars 2010

- Travaux sur le pont de L'Île-Saint-Denis

## 6 - Fin 2009 à 2010

- Travaux d'aménagement côté rue Charles Michels d'une gare de bus provisoire

## 7 - Début 2010 à mi 2010

- Aménagement de l'actuel parvis de la gare

## 8 - Mi 2010 à 2013

- Travaux du tramway Tram'Y

## 9 - Septembre 2010 à 2011

- Réorganisation du site Syctom

## 10 - 2010 à 2016

- Début des constructions de logements et de bureaux le long de la rue Charles Michels et du quai de Seine, au nord du quartier
- Création de nouvelles rues

## 11 - 2012 à 2013

- Aménagement d'un nouveau parvis de gare côté rue Charles Michels

## 12 - 2013 à 2014

- Construction du nouveau groupe scolaire

# De nouveaux moyens pour la propreté et **le cadre de vie**

L'aménagement du quartier Gare/Confluence est conçu en fonction des usages présents et futurs qu'en font et feront les Dionysiens et les usagers. En effet, ce quartier est un lieu de passage (à terme, 80 000 personnes par jour) mais surtout un lieu de vie. Il est nécessaire que, pendant les travaux à venir et à terme, le quartier soit agréable à vivre et que les nuisances y soient réduites le plus possible. Pour assurer cela, des mesures concrètes ont été prises (renforce-

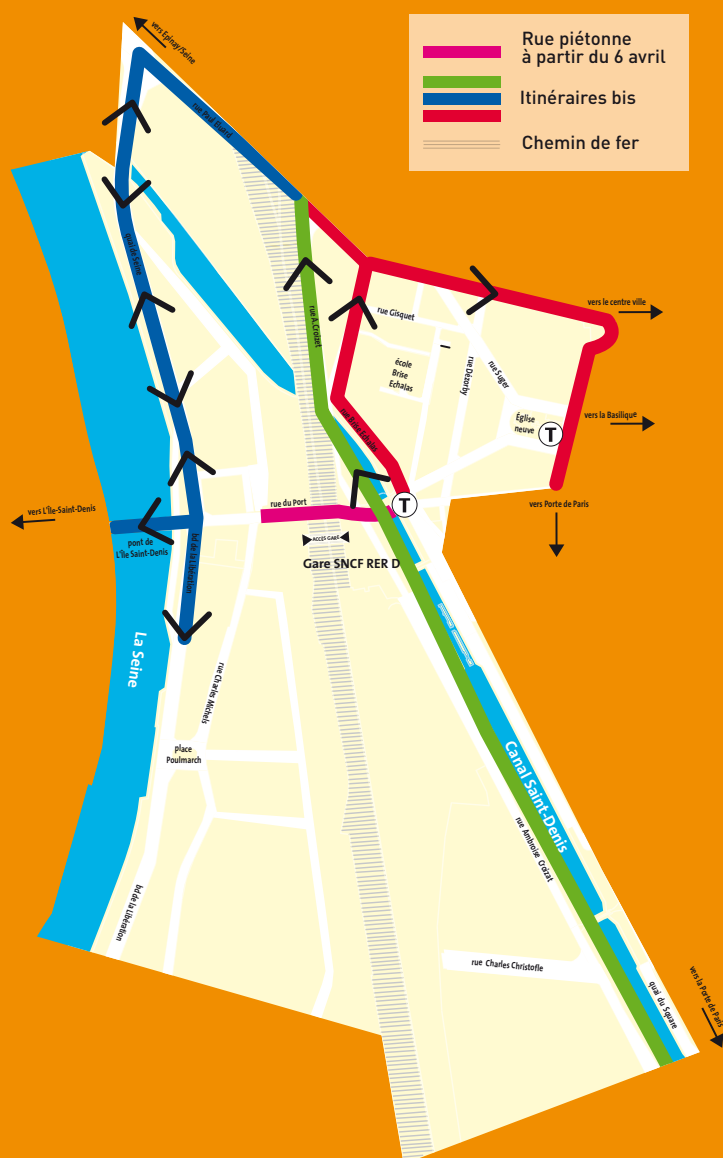
ment du nettoyage du quartier, amélioration de l'éclairage, mise en place d'une cellule de veille permettant un travail partenarial avec la police et les services sociaux, etc.). Mais d'autres seront proposées pendant les phases de chantier et pour assurer ensuite l'entretien et le respect des nouveaux aménagements. Ces mesures concernent la propreté, la gestion des espaces publics, le respect des règles et l'information de tous (habitants, commerçants, usagers).



# Début avril\* 2009,

## la rue du Port est fermée à la circulation et devient un espace piéton

En raison du démarrage des travaux liés au prolongement de la ligne de tramway T1, dès le 6 avril, entre le pont traversant le canal et la rue Charles Michels, la rue du Port ne sera plus accessible aux automobilistes. Seuls les véhicules de secours (police, pompiers) pourront avoir accès à cette portion de rue. La piétonisation de cet espace correspond également à la volonté de la municipalité de Saint-Denis et de Plaine Commune, de faciliter et sécuriser les déplacements des piétons, usagers des transports en commun, riverains ou simples passants, aujourd'hui de plus en plus nombreux. Les travaux entraîneront une réorganisation des circulations routières, du réseau des bus ainsi que du stationnement.



### Vous êtes automobilistes

- Vous êtes à Saint-Denis et souhaitez vous rendre en direction d'Epinaux-sur-Seine, de Villetaneuse :

→ emprunter depuis la Porte de Paris la départementale 24, rue Ambroise Croizat (itinéraire vert) ou la rue Brise Echallas (itinéraire rouge)

- Vous êtes à Saint-Denis et souhaitez vous rendre en direction de L'Île-Saint-Denis ou de Saint-Ouen :

→ prenez l'itinéraire rouge ou vert, puis prenez à gauche la rue Paul Eluard et de nouveau à gauche pour rejoindre les quais de Seine puis le pont de L'Île-Saint-Denis ou continuer sur le boulevard de la Libération (itinéraire bleu)

- Vous êtes à L'Île-Saint-Denis et souhaitez vous rendre dans le centre-ville de Saint-Denis :

→ empruntez l'itinéraire bleu dans le sens inverse, puis la rue Paul Eluard

### Vous souhaitez garer votre véhicule à proximité de la gare

→ vous pouvez vous garer dans un des deux parkings situés à proximité de la gare RER :

- le parking de la Gare (payant)

### Adresse :

94, boulevard Marcel Sembat  
Capacité : 377 places  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 13h

En dehors de ces heures, vous pouvez sortir votre véhicule du parking avec votre ticket

- le parking Charles Michels  
Capacité : 70 places  
Ouvert sans interruption, parking libre.

### Vous empruntez le réseau des bus

Du fait de la fermeture de la rue du Port et des travaux engagés par la RATP, le parcours des bus ainsi que leur arrêts vont être modifiés.

→ pour les bus 170, 255, 256, 154, 168, 268 : il n'y a aucun changement concernant les arrêts et le circuit des bus

→ pour le 174 : il devient 274. L'arrêt du bus ne s'effectuera non plus à la gare de Saint-Denis mais rue Charles Michels, au niveau du parking

→ pour les bus 177, 178 et 261 : les bus seront remplacés par une navette, de la mairie de Villeneuve à la gare de Saint-Denis.

\* **Attention** : Il s'agit d'une date prévisionnelle, déterminée en fonction du début des travaux liés au prolongement du tramway T1. Si la RATP, pour diverses raisons, est contrainte de reporter le démarrage du chantier, la fermeture de la rue du Port sera également repoussée.